

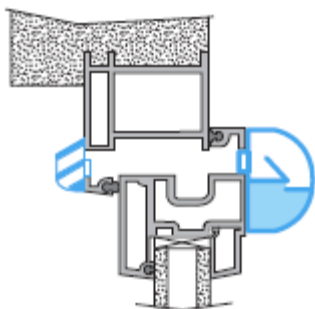


ENTREE D'AIR VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE (VMC)

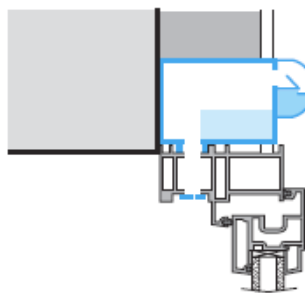
Types de montage :

En fonction des **caractéristiques du chantier** (type de ventilation, de travaux) et selon le dimensionnement aéraulique et acoustique différents types de montage sont possibles. L'entrée d'air de VMC peut être soit :

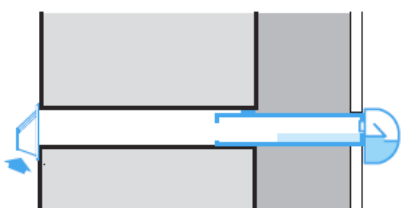
- En traversée de menuiserie (menuiserie PVC, bois ou aluminium, fenêtre de toit...),
- En traversée de haut de fenêtre,
- En traversée de mur,
- En traversée de coffre de volet roulant.



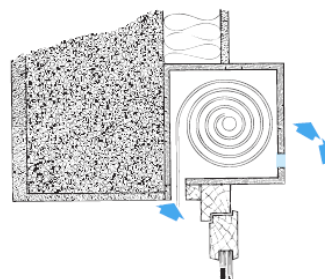
Montage menuiserie



Montage en haut de fenêtre



Montage en traversée de mur

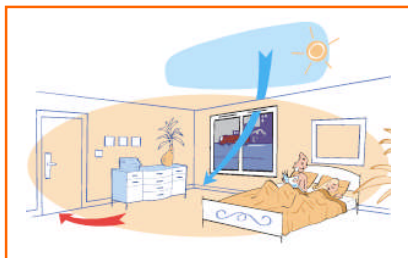


Montage caisson de volet roulant



Mise en oeuvre:

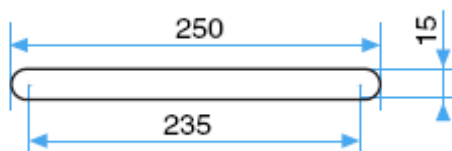
- Les entrées d'air doivent être montées **uniquement dans les pièces principales** : chambres, séjour, salon.
- Elles doivent être positionnées, si possible, dans la partie haute des fenêtres ou sur la face verticale du coffre de volet roulant (meilleur balayage des pièces).
- **Le flux d'air entrant doit être orienté et dirigé vers le plafond** : suppression de l'effet courant d'air.
- La réservation existante doit être conforme aux valeurs précisées dans le DTU : le débit des entrées d'air est garanti pour une réservation minimale déterminée.
Le nombre d'entrée d'air doit être conforme à l'étude thermique ou à défaut aux règles en vigueur à la date de construction du bâtiment.



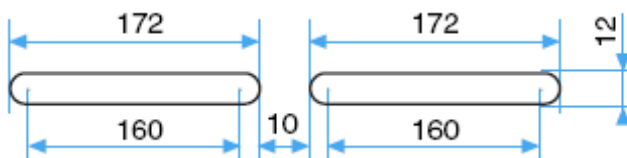
Dimensions des fentes standards pour la mise en place d'entrées d'air VMC :

Les fentes à réaliser pour le montage des entrées d'air sont homogénéisées.

Sur les menuiseries bois ou anciennes menuiseries PVC et aluminium en rénovation, elle est de **250 x 15 mm** :



Sur les menuiseries PVC, Aluminium et Bois actuelles, la fente a été **conventionnée avec l'UFPVC** pour répondre aux nouvelles exigences mécaniques des profils : **2 fentes de 172 x 12 mm séparées de 10 mm**



Elles doivent être percées à l'usine de fabrication et non sur le chantier cf. DTU 68.1 § 5.1.6.

Recommandations :

- Dans tous les cas, veiller à la cohérence du système : autoréglable, gaz, hygro réglable ou hygro gaz.
- **Les entrées d'air doivent être entretenues et vérifiées une fois par an au minimum.**